



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/developpement-de-systemes-de.html>

Développement de systèmes de justice juvénile intégrateurs : Approches et méthodologies relatives à la santé mentale et à la consommation de drogues

Date de mise en ligne : lundi 21 février 2011

- Actualités -

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Avec une large participation internationale et réunissant des représentants des Nations Unies et institutions de l'UE, des autorités nationales et régionales, et des experts du domaine universitaire et des ONGs, s'est tenu la quatrième Conférence Internationale de l'OIJJ (Observatoire International de Justice Juvénile), les 9 et 10 Novembre 2010 OIJJ à Rome (Italie) sous le titre : « Développement de systèmes de justice juvénile intégrateurs : Approches et méthodologies relatives à la santé mentale et à la consommation de drogues ».

A cette occasion, la Conférence Internationale de l'OIJJ a ciblé le débat sur la nécessité de coordonner des programmes et des ressources pour permettre une intervention efficace auprès des enfants et des jeunes ayant des problèmes de santé mentale et / ou l'abus de substances et qui, en même temps, sont à risque et / ou en conflit avec la loi. Le débat s'est centré sur deux lignes principales : a) Troubles mentaux et consommation de drogues : Analyse de la situation des mineurs en conflit avec la loi, et 2) Systèmes de justice juvénile et de santé : Une nécessaire collaboration interdisciplinaire et intégrée.

Au total, plus de 350 participants provenant de 50 pays d'Europe, d'Amérique, d'Afrique, d'Asie, et de l'Océanie ont abordé un grand nombre des questions transversales concernant la justice des mineurs, tels que : l'étude de la situation des jeunes délinquants souffrant de troubles mentaux ou liés à l'usage de drogues, les réponses du système de justice juvénile aux infractions commises par des enfants et des jeunes souffrant de troubles mentaux, le profil des jeunes délinquants et l'analyse des ressources utilisées pour leur intégration sociale, les considérations éthiques concernant le traitement des troubles mentaux, et la nécessité de promouvoir des ressources spécialisées entre les systèmes de justice juvénile et les services de santé, etc.

Pour conclure, il a été souligné la nécessité de parvenir à une compréhension globale de la situation des jeunes délinquants souffrant de troubles mentaux, suivant des près leur situation sociale, familiale et personnelle, ainsi que de renforcer la coordination et la collaboration multidisciplinaire entre tous les acteurs et organismes concernés. Grâce aux recommandations spécifiques élaborées par le Comité scientifique de la quatrième Conférence Internationale, OIJJ s'engage, pour la période 2010-2012, à promouvoir dans l'agenda international et européen, l'amélioration des ressources de santé pour les jeunes infracteurs dans le cadre des politiques de prévention et d'intervention pour apporter des réponses efficaces, dans le respect l'intérêt supérieur de l'enfant.

Intéressés par le sujet et/ou par le travail de l'Observatoire International de Justice Juvénile ? Voyez http://oijj.org/news_oijj_ficha.php?rel=SI&cod=307&pag=091201